

50 propositions pour une mobilité responsable, égalitaire et durable

Livre Blanc 2017 de la FNAA : un plaidoyer pour un droit à une mobilité pour tous !

- La FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile) vient de transmettre son Livre Blanc baptisé «*Pour un droit à la mobilité pour tous !* » aux candidats à la présidentielle comme à l'ensemble des députés, sénateurs et acteurs économiques.
- Dans le cadre de profondes mutations économiques et sociétales et de forts enjeux relatifs aux nouvelles formes de mobilité, ce Livre Blanc est un plaidoyer architecturé autour de la reconnaissance d'un droit à la mobilité pour tous. Un droit qui, s'il se veut réellement égalitaire, responsable et durable, ne peut passer que par des mesures soutenant le réseau des 140 000 entreprises de la Branche des services de l'automobile dont 95% sont des TPE.
- La FNAA tient à rappeler ainsi à quel point les artisans des services de l'automobile, en demeurant par leur capillarité les moteurs essentiels de la valorisation des territoires, sont créateurs de croissance économique, d'emplois et de lien social.

Dans un contexte technologique de digitalisation, d'ultra-connectivité, de big data et de plateformes numériques, la mobilité est devenue un enjeu social, économique et environnemental de premier plan. C'est dans ce cadre que la FNAA publie son Livre Blanc baptisé « *Pour un droit à la mobilité pour tous !* ». Ce plaidoyer de la Fédération représentative des entrepreneurs artisans de l'automobile place les pouvoirs publics et les opérateurs économiques face aux défis sociétaux et environnementaux de leur temps.

Pour la FNAA, il est impératif que la mobilité soit non seulement appréhendée comme un droit fondamental de chacun de nos concitoyens, mais aussi pensée dans un cadre responsable et maîtrisé afin qu'elle devienne ce formidable levier de croissance dont doit se saisir notre pays.

Au travers de ce **document fondateur fort de 6 parties et de 50 propositions majeures**, la FNAA démontre à quel point les entreprises des services de l'automobile sont intimement liées à la nécessaire démocratisation des nouvelles formes de mobilité auprès des consommateurs.

Les axes du Livre Blanc de la FNAA :

- **Acteurs de proximité** et bénéficiant de la **confiance** sans cesse renouvelée des consommateurs, les entrepreneurs artisans de l'automobile sont les vecteurs indispensables d'une diffusion de ces nouvelles technologies et de leurs services associés sur **l'ensemble du territoire** (partie 1).
- Ce droit à la mobilité s'insère dans un **marché de l'entretien-réparation en pleine mutation technologique et juridique** pour les véhicules en circulation comme pour les véhicules de demain (véhicules connectés, autonomes, motorisations alternatives...) (partie 2).
- Le déploiement de la **mobilité doit rester responsable** en tenant compte tant de la sécurité routière (partie 3) que de la protection de l'environnement (partie 4).
- Enfin, la démocratisation de la mobilité ne sera possible que si les professionnels de l'automobile peuvent exercer leurs activités **sur des marchés où la concurrence reste saine et loyale** (partie 5).
- Plus globalement, la FNAA appelle de ses vœux une **modernisation de notre système social et fiscal qui soit propice à une revitalisation pérenne de l'artisanat** (partie 6).

Ainsi, avec ce plan de marche clairement défini de façon à la fois opérationnelle et réaliste, la FNAA souhaite que les pouvoirs publics comprennent qu'il faut conduire cette révolution de la mobilité à l'échelon national, en incluant certes les grandes agglomérations qui focalisent à l'heure actuelle tous les efforts et toutes les initiatives, **mais sans oublier l'ensemble des territoires français.**

La FNAA rappelle ainsi que 51,8% de la population française vit dans des communes de moins de 10 000 habitants, où il n'existe pas de réelle alternative à l'automobile telle qu'on la connaît aujourd'hui. Pour cette majorité, l'automobile reste un outil de socialisation incontournable. Au même titre qu'il ne doit pas exister de fracture digitale, la FNAA déploie ses propositions pour éviter que n'apparaisse une mobilité privilégiant les zones densément peuplées au possible détriment de l'ensemble des 36 000 communes françaises.

Par cette démarche, la FNAA souligne le rôle crucial que les pouvoirs publics ont à jouer pour accompagner ce modèle innovant et prometteur de l'économie de la mobilité. Ce Livre Blanc propose un modèle qui est créateur de valeurs, de croissance, d'emplois et capable de redynamiser ainsi nos territoires en favorisant de nouveaux services au plus près des citoyens.

2/3

Créée en 1921, la FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile) est une organisation professionnelle représentative des entreprises du commerce et de la réparation automobile, motocycles et services associés qui accompagne et soutient tout particulièrement les TPE et les PME dans leur activité. Les entreprises artisanales constituent 95% des entreprises de la filière de l'aval de l'automobile avec 140 000 entreprises et environ 400 000 salariés constituant la 5ème branche professionnelle de notre pays.

Pièce jointe : synthèse Livre Blanc FNAA 2017

3/3